



Cabinet de la leader
de l'opposition officielle

[Signature]
10h50
31 octobre 2006

Québec, le 31 octobre 2006

Monsieur François Côté
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

En vertu des articles 97 et 97.1 de notre règlement, auriez-vous l'obligeance de faire inscrire au Feuilleton de l'Assemblée nationale du mercredi 1^{er} novembre, la motion de l'opposition officielle suivante :

« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement libéral qu'il renonce à imposer aux contribuables québécois des hausses de taxes scolaires abusives. »

Cette motion sera proposée par monsieur Camille Bouchard, député de Vachon. Nous souhaitons pouvoir en débattre le mercredi 1^{er} novembre à la période des affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Stéphane Dolbec



